

Compte rendu du Conseil Municipal du 13 novembre 2019

Convocation du 06/11/2019

Présents : Henri BONADA, Michel PATIN, Blandine MUTEL, Anne-Marie VENET, Loïc MUZEL et René ROBERT

Absentes excusées : Joyce CHETOT et Josette GRANIER

En ouverture du Conseil Mr le Maire demande à l'assemblée son accord afin de rajouter une délibération concernant la subvention USEP.

Accord unanime des conseillers présents.

Approbation du compte rendu du Conseil du 18 septembre 2019

Le compte rendu du dernier conseil municipal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Adoption du rapport sur l'eau du syndicat des Eaux de la Bombarde

Mr le Maire précise que, comme chaque année, le Syndicat des Eaux de la Bombarde, auquel nous appartenons, établit son rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable. Le rapport 2018 était à la disposition des membres du Conseil, en mairie, et a été adopté, à l'unanimité lors de la réunion du Comité Syndical du 25 juin 2019 ; Pinay étant représentée par Mrs M Patin et R Robert. Cette délibération technique est approuvée à l'unanimité des membres présents.

Vente de voirie communale

Mme MUTEL quitte le Conseil.

Comme expliqué lors du dernier Conseil municipal, Mr le Maire indique qu'une partie de la voirie communale est rétrocédée à Mme MUTEL (24m²) et une autre aux époux FERRAND (47m²). Compte tenu qu'il n'était pas nécessaire de consulter le service des domaines (faible transaction) et que des ventes de terrain ou voirie communales ont été effectuées par le passé au franc symbolique, Mr le Maire propose la vente à l'euro symbolique à Mme MUTEL et aux époux FERRAND. Concernant ces derniers ? le juriste qui établira l'acte administratif vérifiera la possibilité d'un accès permanent à la partie de l'église jouxtant ce terrain.

Par 4 voix pour et une abstention les membres du Conseil municipal approuvent la vente de ces terrains pour l'euro symbolique.

Mme MUTEL réintègre le Conseil

Classe découverte

Mr le Maire précise que Mme la professeur des écoles organise, pour les CE2, CM1 et CM2, 3 jours de classe découverte à Bully. Ce séjour ayant lieu dans notre département le Conseil Départemental peut le subventionner à hauteur de 10 euros/élève/jour soit 1380 € pour 46 élèves. La participation du sou des écoles s'élève à 2176 €, celle des familles à 2070 € (45 € par enfant) et celle des communes à 920 €, soit 20 € par élèves, pour Pinay 18 élèves soit 360 €.

Accord unanime des membres du Conseil pour verser 20 € par élève et effectuer une demande de subvention « classe découverte » au Conseil Départemental au nom du RPI, la commune de Pinay étant porteuse du projet.

Barrage de Villerest

Mr le Maire indique, qu'afin d'assurer ses charges de fonctionnement le Syndicat du Barrage de Villerest a dû augmenter, à compter du 1er juillet 2019 la contribution de ses communes adhérentes (passage de 15% à 18% du taux de contribution). Ce taux étant calculé sur une recette fictive intégrée en partie (pour les recettes liées aux centrales nucléaires installées en aval du barrage) au

FNGIR en 2011 et dont la commune ne profite plus depuis son intégration à Forez- Est. Après discussion, les membres du Conseil se sont accordés sur le refus d'une prochaine augmentation tout en privilégiant une sensible diminution des charges de fonctionnement

Noël des Anciens

Afin de tenir compte de l'excellente santé de nos anciens, ce dont on ne peut que se réjouir, Mr le Maire propose de porter à 71 ans en 2020, 72 en 2021, 73 en 2022.... et ainsi de suite jusqu'à 75ans, l'âge à partir duquel on fête nos anciens par les repas ou colis offerts par la commune.

Mme MUTEL proposera les colis en décembre et le repas ou une matinée récréative en janvier.

Accord unanime sur la démarche des membres du Conseil présents.

Questions Diverses

► Réparation du système électrique du clocher : Groupama a accepté la demande de « geste commercial » à hauteur de 50% de part « vétusté » s'ajoutant à 100% de la charge liée à la main œuvre. Solde à charge de la commune 361 Euros.

► Installation de 3 médecins à Balbigny, dans le cadre du projet « maison médicale ».

Prochain Conseil 18 décembre 2019

Tous les membres présents ont signé au registre